

Écrit par le 21 novembre 2024

Hausse des prix de l'énergie : 45% des Français modestes envisagent ne pas se chauffer cet hiver



Avec la hausse annoncée des taxes sur l'électricité, les Français — et notamment ceux qui ont souscrit un contrat aux tarifs de marché à prix fixes — pourraient voir le montant de leur facture grimper plus vite que prévu dès février 2025. [OpinionWay](#) a mené une enquête pour le compte de [triPica](#), spécialiste français de la gestion de services numériques pour l'énergie et les télécoms, auprès d'un échantillon de 1008 personnes représentatif de la population française.

Déjà contraints dans leur pouvoir d'achat, comment réagissent les Français face à cette conjoncture ? Quelles solutions envisagent-ils pour ne pas subir une hausse de leur facture ? Et quelles sont leurs

Ecrit par le 21 novembre 2024

attentes vis-à-vis des acteurs de l'énergie ?

L'énergie devient le symbole de l'inflation pour les Français

Alors que l'[Insee](#) vient d'annoncer une « quasi-stabilité » de l'inflation pour le mois d'octobre, la hausse des prix de 0,2% est néanmoins liée en partie à l'augmentation de ceux de l'énergie et continue de peser sur le quotidien des Français. Pour 70% d'entre eux, l'énergie constitue le poste de dépenses qui a le plus augmenté depuis le début de l'année, juste après les courses alimentaires (79%). Viennent ensuite le carburant (40%), l'assurance (32%) et la santé (29%).

L'Etat, les fournisseurs d'énergie et l'Union européenne pointés du doigt

Les Français ne tergiversent pas pour désigner les coupables. Pour 55% d'entre eux, les premiers responsables sont les pouvoirs publics. Plus de trois quarts des interviewés (79%) estime que l'enjeu de la baisse de prix de l'énergie n'est pas prioritaire pour le gouvernement. Dès lors, ils attendent de lui, de manière quasi unanime (88%), que leurs intérêts économiques priment sur toute décision géopolitique.

Les fournisseurs d'énergie sont également pointés du doigt par 53% des personnes interrogées. Les Français ont le sentiment qu'ils refusent de remettre en question leurs offres pour répondre aux enjeux financiers des ménages (78%), dont le pouvoir d'achat est en berne.

Enfin, l'Union européenne arrive en troisième position, 40% des Français incriminant les directives votées en matière d'énergie.

Le ressentiment des Français est particulièrement fort à l'encontre des deux premiers cités : selon les interviewés, c'est en priorité à l'État (60%) et aux fournisseurs d'énergie (44%) d'endiguer la hausse des prix.

La hausse des prix, un étau inextricable...

L'inquiétude des Français face à l'augmentation croissante des prix de l'énergie, et leur manque de confiance envers les politiques et les entreprises pour l'endiguer est palpable. Ainsi, une part importante des Français modestes ne comptent que sur eux-mêmes pour baisser le montant de leur facture, envisageant de réduire drastiquement leur consommation énergétique (71%) ou encore de renoncer au chauffage cet hiver (45% pour les Français gagnant moins de 2000 € et 44% pour les 25-34 ans).

Reflète de cette inquiétude face à cette situation difficile, 17% des Français n'hésiteraient pas à ne plus payer leurs factures d'électricité (un chiffre qui s'élève à 29% parmi ceux gagnant moins de 2000 € par mois).

Inquiets, méfiants et désireux d'enrayer la situation, ils estiment même, pour un quart d'entre eux, que la solution pour y parvenir passera par un mouvement de protestation. Un constat partagé par 32% des plus de 65 ans et par 31% des hommes.

Écrit par le 21 novembre 2024

...dont les Français tentent de sortir via des solutions alternatives

Au-delà de leurs vives réactions, les Français dépassent leurs inquiétudes pour envisager des mesures alternatives plus responsables afin de contrer l'escalade des prix.

Pour parer à cette éventualité, sont invoquées le changement de fournisseur d'énergie (40%), le choix de l'autoproduction (34%) ou encore l'adoption de comportements plus écologiques, comme investir dans des équipements électroménagers moins énergivores (58%) et systématiser leur utilisation durant les heures creuses (70%).

Ces solutions alternatives sont notamment plébiscitées par les jeunes populations, plus volontaires à produire leur propre énergie solaire que leurs aînés, du fait de leur plus grande sensibilisation à l'importance du développement des énergies renouvelables (86% des 18-24 ans contre 57% des 65 ans et plus).

Un futur axé sur le triptyque transparence - modernité - personnalisation

Les mesures que sont ou seraient prêts à prendre les Français pour lutter contre la hausse des prix invitent à réfléchir de façon plus linéaire à l'avenir énergétique de notre pays et aux attentes de la population française vis-à-vis des acteurs de l'énergie.

Ces dernières peuvent être résumées par le triptyque : transparence - modernité - personnalisation. Les Français attendent de nouvelles offres adaptées à leurs moyens et à leur situation (61%), davantage de transparence sur les politiques tarifaires (57%), des informations en temps réel sur leur consommation d'énergie (38%) et, dans une moindre mesure, un conseil énergie attiré (16%).

L'innovation au service de la réduction de la facture énergétique des Français

Ces besoins de transparence et d'adaptabilité demandés par les Français démontrent notamment qu'ils sont prêts au changement. Un terreau favorable à l'essor de solutions innovantes qui pourraient réduire leurs factures d'énergie.

Ainsi, ils sont notamment séduits par la perspective de devenir de véritables « traders » de l'énergie. 73% des personnes interrogées considèrent que disposer d'une application dédiée au suivi de leur consommation d'énergie et de son ajustement en temps réel serait judicieux. En parallèle, 70% des interviewés croient dans la production et le stockage d'énergie via des panneaux solaires. Enfin 40% sont séduits par la possibilité d'avoir une borne permettant de revendre l'énergie stockée dans la batterie de leur véhicule.

Pour accéder aux résultats de l'étude OpinionWay, [cliquez ici](#).

Ecrit par le 21 novembre 2024

Vaucluse : Véolia ouvre les portes de ses sites pour les journées européennes du patrimoine



Ce week-end, les journées européennes du patrimoine permettront aux français de découvrir plusieurs sites culturels et industriels. Dans ce cadre, l'entreprise Véolia a fait le choix d'ouvrir les portes de plus de 50 sites de sa structure, un peu partout en France, dont 2 en Vaucluse, à Avignon et l'Isle-sur-la-Sorgues.

Le samedi 21 septembre 2024, l'entreprise [Véolia](#), multinationale spécialisée en production et distribution d'eau ainsi que gestion des eaux usées, ouvrira plus de 50 sites de sa structure pour des visites exceptionnelles dans le cadre de la 41^{ème} édition des journées européennes du patrimoine, dont 13 en région PACA et 2 sur le département du Vaucluse. Cet évènement national mettra en avant cette année la valorisation du patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions ainsi que le patrimoine maritime.

Ces visites des sites Véolia représentent une opportunité pour le public de découvrir les installations

Écrit par le 21 novembre 2024

d'une entreprise industrielle et environnementale mondiale qui se trouve près de chez eux et qui fait donc parti du patrimoine industriel. Usines de production d'eau potable, stations d'épuration, centres de tri ou de valorisation énergétique.. tous ces sites font partie d'un circuit important qui assure la protection de l'environnement et sa transmission de génération en génération.

Des visites guidées sur le Vaucluse avec des thématiques

Ces lieux dépositaires avec leurs équipes des connaissances constituées depuis les débuts de l'histoire de l'eau, des déchets et de l'énergie sont des lieux vivants, qui continuent à innover et à œuvrer concrètement au service des enjeux de développement durable des territoires : prévention des pollutions, protection de la santé humaine et des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique.

Sur le Vaucluse, deux sites Véolia sont présents et ouvriront leurs portes, la station d'épuration de Courtine Grand Avignon et la station d'épuration de L'Isle-sur-la-Sorgues. Les deux lieux proposeront des visites guidées assurées par des professionnels de Véolia avec des thématiques spécifiques à leurs activités.

Station d'Épuration de Courtine Grand Avignon (84)

570 chemin de Courtine, 84000 Avignon - Lien d'inscription: <https://evdr.co/l0c9q>

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

Comment produire une énergie locale, propre et durable à partir de boues de station d'épuration ? Suivez les différentes étapes de traitement des eaux usées d'une partie des communes du Grand Avignon et découvrez comment elles peuvent désormais alimenter en gaz vert l'équivalent de 1300 foyers.

Station d'Épuration de L'Isle-sur-la-Sorgue (84)

Samedi 21 septembre : 9h30 - 10h30 et 11h00 - 12h00

1026 Chemin de l'École d'Agriculture, 84800 L'Isle-sur-la-Sorgue - Lien d'inscription : <https://evdr.co/cva8p>

Venez visiter la station d'épuration de la Communauté de Communes Pays des Sorgues Mont de Vaucluse, une installation qui joue un rôle essentiel dans la préservation de la faune et la flore locales et découvrez l'envers du décor du traitement de l'eau.

Écrit par le 21 novembre 2024

Engie Home Services recrute des alternants sur le Vaucluse

Engie Homes Services, spécialiste en dépannage des systèmes individuels de chauffage et climatisation pour particuliers va recruter 78 alternants pour la rentrée 2024 sur le bassin Rhône-Alpes Méditerranée. Avec plusieurs postes à pourvoir, le Vaucluse fera donc partie des départements concernés par cette démarche qui s'inscrit dans une volonté de la filiale de s'engager pour l'emploi des jeunes.

Vous êtes à la recherche d'une alternance pour la rentrée 2024 dans le secteur de l'énergie ? [Engie Homes Services](#), filiale du groupe industriel [Engie](#) vont pourvoir 78 emplois en alternance en contrat d'apprentissage et de professionnalisation sur le bassin Rhône-Alpes-Méditerranée sur des postes de techniciennes ou techniciens de maintenance gaz, pompes à chaleur, climatisations et énergies renouvelables. 55% des alternants sont embauchés par Engie Homes Services à la fin de leur formation dans la structure avec 73% en CDI.

Accessibles au niveau Bac pro ou BTS, ces formations offrent une opportunité aux futurs alternants de se former à la pratique de leur métier avec des professionnels d'expérience qui les accompagnera vers une autonomie totale à la sortie de leur cursus. Pour faciliter l'insertion des jeunes alternants et un apprentissage efficace, les étudiants sélectionnés travailleront directement dans les agences locales avec un accent mis sur le travail sur le terrain sous la supervision d'un tuteur expérimenté qui transmettra son savoir et son expérience.

Pour postuler, cliquez sur ce [lien](#)

La simplification du dispositif MaPrimeRénov' entre en vigueur

Ecrit par le 21 novembre 2024



Les mesures pour simplifier le dispositif d'aide à la rénovation énergétique MaPrimeRénov' entrent en vigueur le 15 mai. L'application de conseils autour de l'énergie et de la rénovation énergétique [Hello Watt](#) nous éclaire sur le sujet.

Entre janvier et mars 2024, le nombre de rénovations énergétiques réalisées dans le cadre de MaPrimeRénov' a baissé de 43 % par rapport à la même période en 2023, selon les données de l'Anah. Le nombre de dossiers de demandes d'aide déposés a également chuté de 65 % entre le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} trimestre 2023.

C'est dans ce contexte que le gouvernement, en concertation avec la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et la FFB (Fédération française du bâtiment), a décidé de simplifier la version 2024 de MaPrimeRénov'.

Ecrit par le 21 novembre 2024

Les gagnants de la réforme de MaPrimeRénov'

- Les propriétaires souhaitant seulement isoler :

La première mouture 2024 de MaPrimeRénov' conditionnait les aides aux travaux d'isolation à l'installation concomitante d'un équipement de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire fonctionnant aux énergies renouvelables - comme une pompe à chaleur. Cette mesure était décriée, car elle aurait obligé certains propriétaires récemment équipés d'un nouveau système de chauffage à le remplacer à nouveau s'ils souhaitaient bénéficier des aides pour améliorer l'isolation de leur maison.

Il sera désormais possible de subventionner des travaux d'isolation sans changer de système de chauffage. Cette évolution est une excellente nouvelle pour la rénovation énergétique : isoler son logement est la première étape indispensable avant de chercher un meilleur système de chauffage.

- Les propriétaires de passoires thermiques souhaitant réaliser un mono-geste

Les passoires thermiques (DPE de classe F et G) pourront à nouveau bénéficier des aides MaPrimeRénov' pour réaliser un unique geste de rénovation énergétique.

Cette décision a été prise alors que les passoires thermiques devaient être exclues des aides au mono-geste à partir du 1^{er} juillet 2024. Le gouvernement voulait en effet les orienter vers des rénovations d'ampleur, qui permettent d'améliorer la performance énergétique d'un logement de manière plus significative.

Le frein administratif et financier du DPE est levé

Il n'est désormais plus obligatoire de fournir un DPE pour bénéficier de MaPrimeRénov' lors d'une rénovation par geste.

L'audit énergétique réalisé par un Accompagnateur Rénov' reste cependant obligatoire pour toucher MaPrimeRénov' dans le cadre d'une rénovation globale, qui combine plusieurs travaux de rénovation.

Ce qui ne change pas au 15 mai

La structure initiale de MaPrimeRénov' reste inchangée, avec deux parcours distincts :

- MaPrimeRénov' Parcours par geste : ce parcours subventionne les gestes de manière distincte selon les choix de rénovation que fera le propriétaire du bien. Par exemple, l'aide peut subventionner le remplacement des fenêtres, l'isolation des murs ou encore le changement du système de chauffage.

- MaPrimeRénov' Parcours accompagné : ce parcours subventionne un ensemble de travaux de rénovation énergétique. Il est nécessaire de réaliser au minimum deux gestes d'isolation (toiture, fenêtre/menuiserie, sols ou murs) pour y prétendre. Les travaux peuvent être réalisés en une ou deux étapes. Pour être subventionnés, les travaux doivent améliorer d'au moins deux classes la performance énergétique du logement (par exemple, passer d'un DPE F à un DPE D). L'accompagnement d'un Accompagnateur Rénov' est obligatoire pour bénéficier des aides. Il établit le bouquet de travaux à réaliser à la suite d'un diagnostic énergétique.

Anticiper les démarches

Ecrit par le 21 novembre 2024

Les particuliers concernés par la réforme doivent garder à l'esprit que les démarches administratives peuvent être complexes et chronophages.

Les particuliers qui ne sont pas concernés par les changements du 15 mai peuvent dès à présent déposer leur dossier de demande d'aide sur la plateforme de l'Anah.

Faire ses travaux d'isolation maintenant

Les aides pour les travaux d'isolation simples ne sont rétablies que jusqu'au 31 décembre 2024. Ce délai, compte tenu des démarches à entreprendre, est assez restreint. Il est conseillé de se rapprocher rapidement d'une entreprise de travaux.

Ne pas commencer les travaux avant le dépôt du dossier

Les travaux ne peuvent commencer qu'après avoir reçu l'accusé de réception de l'Anah suite au dépôt du dossier. En revanche, les particuliers peuvent signer les devis avant d'avoir déposé leur dossier.

Comparer les devis

Il est conseillé aux particuliers de comparer non seulement les prix, mais également le matériel proposé, le dimensionnement dans le cas d'un système de chauffage, l'expertise des entreprises ainsi que les avis clients.

Viser les travaux les plus pertinents pour son logement

La rénovation globale permet de bénéficier d'aides plus importantes, mais elle ne convient qu'aux particuliers qui ont besoin d'effectuer des travaux importants, par exemple quand ils habitent dans une passoire thermique. La réintroduction de la possibilité de subventionner des travaux d'isolation simples est une bonne nouvelle pour les particuliers qui ne souhaitent pas entrer dans le parcours plus long, coûteux et parfois complexe de la rénovation d'ampleur.

Utiliser ses données de consommation pour analyser la rentabilité des travaux envisagés

L'exploitation des données d'électricité et de gaz, accessibles via les compteurs communicants Linky et Gazpar, permet aux ménages de choisir des travaux adaptés à leur logement, mais aussi à leurs besoins énergétiques.

Isoler avant de changer de système de chauffage

Il est crucial de respecter l'ordre des travaux lors d'une rénovation énergétique, en commençant par l'isolation du logement avant d'étudier un changement de système de chauffage. En effet, le dimensionnement du nouveau système de chauffage doit être adapté à une maison correctement isolée.

Installer un système de chauffage surdimensionné pour compenser des déperditions énergétiques revient à jeter de l'argent par les fenêtres. Si l'isolation est réalisée après avoir changé de système de chauffage,

Écrit par le 21 novembre 2024

les occupants risquent de se retrouver avec un chauffage trop puissant. Par exemple, une pompe à chaleur surdimensionnée a des cycles de fonctionnements très courts, ce qui augmente son nombre de redémarrages et donc sa consommation électrique.

Profiter des aides importantes sur les pompes à chaleur

Les aides dédiées aux pompes à chaleur air-eau demeurent inchangées. Depuis le 1^{er} janvier 2024, ces installations bénéficient d'une aide MaPrimeRénov' augmentée de 1 000 €, portant la prime jusqu'à 5 000 € pour les ménages aux revenus très modestes.

Cette solution de chauffage et de production d'eau chaude décarbonée est facile à mettre en place, nécessitant deux à trois jours de travaux. Elle s'impose comme la solution à retenir dans le contexte actuel.

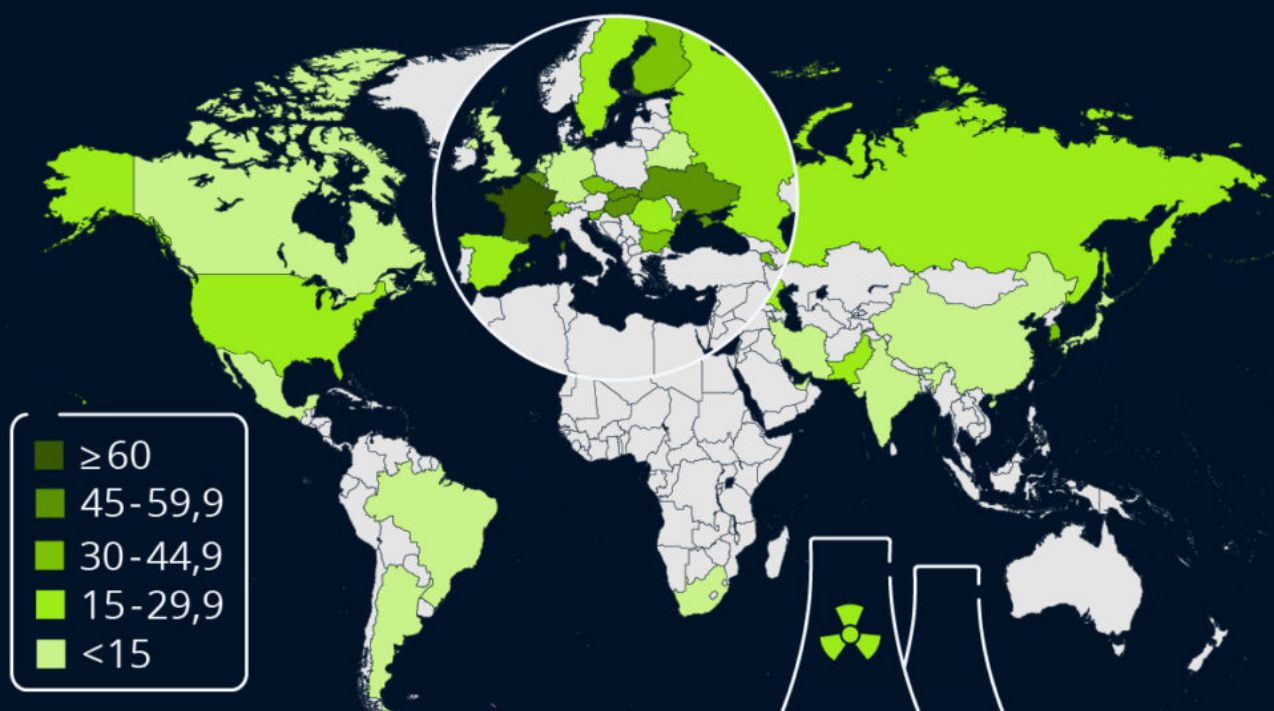
Rappelons que les primes MaPrimeRénov' pour le chauffage au bois (poêle, chaudière, insert et foyer fermé à bois ou à granulés) ont été réduites de 30 % au 1^{er} avril 2024.

Les pays producteurs d'énergie nucléaire dans le monde

Ecrit par le 21 novembre 2024

La production d'énergie nucléaire dans le monde

Part de l'énergie nucléaire dans la production d'électricité par pays en 2022* (en %)



* Donnée de 2021 pour l'Ukraine

Source : Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)



statista

De tous les pays producteurs d'énergie nucléaire au monde, la [France](#) est celui qui compte le plus sur cette source d'énergie pour produire de l'électricité. En 2022, les centrales nucléaires françaises ont fourni en moyenne 63 % de l'électricité produite à l'échelle nationale. Seuls deux autres pays affichent une part du nucléaire supérieure à 50 % dans leur mix électrique : la Slovaquie (59,2 %) et l'Ukraine (55 %). Pour cette dernière toutefois, la valeur indiquée est celle de l'année 2021. En effet, depuis que la

Écrit par le 21 novembre 2024

Russie a envahi l'[Ukraine](#), en février 2022, l'Agence internationale de l'énergie atomique ne reçoit plus de données précises sur l'utilisation de l'énergie nucléaire dans le pays, et certains réacteurs ont été mis à l'arrêt en raison du danger causé par la proximité des combats.

Comme le montre notre carte mondiale ci-dessous, l'utilisation de l'énergie nucléaire est la plus répandue dans l'hémisphère nord et en particulier en Europe, où l'on trouve de loin le plus grand nombre de pays producteurs d'énergie nucléaire. Au sud de l'équateur, seuls trois pays, l'Argentine (5,4 % du mix électrique), le Brésil (2,5 %) et l'Afrique du Sud (4,9 %), exploitent actuellement des réacteurs nucléaires. À l'heure actuelle, les pays avec les projets de développement du nucléaire les plus importants sont situés en Asie : sur les 59 réacteurs en construction dans le monde en mai 2024, 25 étaient localisés en Chine et 7 en Inde.

De Tristan Gaudiaut pour Satista

Le français serait-il devenu réfractaire par nature ?

Écrit par le 21 novembre 2024



Il est parfois des contradictions difficiles à porter. En France, comme ailleurs, nous sommes engagé dans l'électrification de nos voitures. Mais derrière la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique, il y a un vrai enjeu industriel, celui de l'approvisionnement en lithium. En France, nous avons des ressources importantes de ce métal indispensable à la confection des batteries, mais une partie des écologistes s'opposent à leur extraction.

Depuis quelques temps les esprits s'échauffent du côté d'Échassières, une paisible commune de l'Allier de 400 habitants, située aux abords des premiers contreforts du Massif Central. [La multinationale Française IMERYS](#), a en projet d'y ouvrir, à l'horizon 2028, un site d'extraction et de traitement de ce précieux métal. Soutenu par l'exécutif ce projet permettrait de produire chaque année 34 000 tonnes de lithium, équipant ainsi en « batteries made in France » 700 000 voitures. Il s'agit d'un enjeu industriel de dimension nationale. Mais pour les écologistes et en particulier ceux qui vivent à proximité des futurs sites d'extraction et de transformation, il n'est pas question de laisser faire, malgré les promesses d'une exploitation minière la plus propre possible ou de la création de centaines d'emplois.

L'intérêt personnel avant le sens du commun

On veut des voitures électriques mais on ne veut pas des éventuels inconvénients, quitte à brader notre souveraineté industrielle et à donner encore plus le champs à des pays comme la Chine. Pays, dont on dénonce par ailleurs, qu'en tant qu'usine du monde, elle est responsable d'une part importante des

Écrit par le 21 novembre 2024

émissions de CO² de la planète. En fait, on veut des projets verts mais surtout pas à côté de chez soi. On a le sentiment que nous français, nous sommes devenus aujourd'hui réfractaire par nature, par réflexe. L'intérêt personnel avant le sens du commun. Échaudés par les oppositions rencontrées à certains de leurs projets, des élus les ont dénommés les « PUMA ». Acronyme signifiant "Peut-Être Utile, Mais Ailleurs". En tous cas, et ces élus vous le confirmeront, le PUMA n'est pas une race en voie d'extinction, bien au contraire.

L'Isle-sur-la-Sorgue lance une campagne de concertation sur les zones d'accélération énergétique



La Ville de [L'Isle-sur-la-Sorgue](#) a émis une proposition de parcelles à inclure dans les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables et souhaite recueillir l'avis de ses

Ecrit par le 21 novembre 2024

habitants sur le sujet avant le lundi 15 avril.

Une loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) a été promulguée en 2023. Grâce à la loi, les communes peuvent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

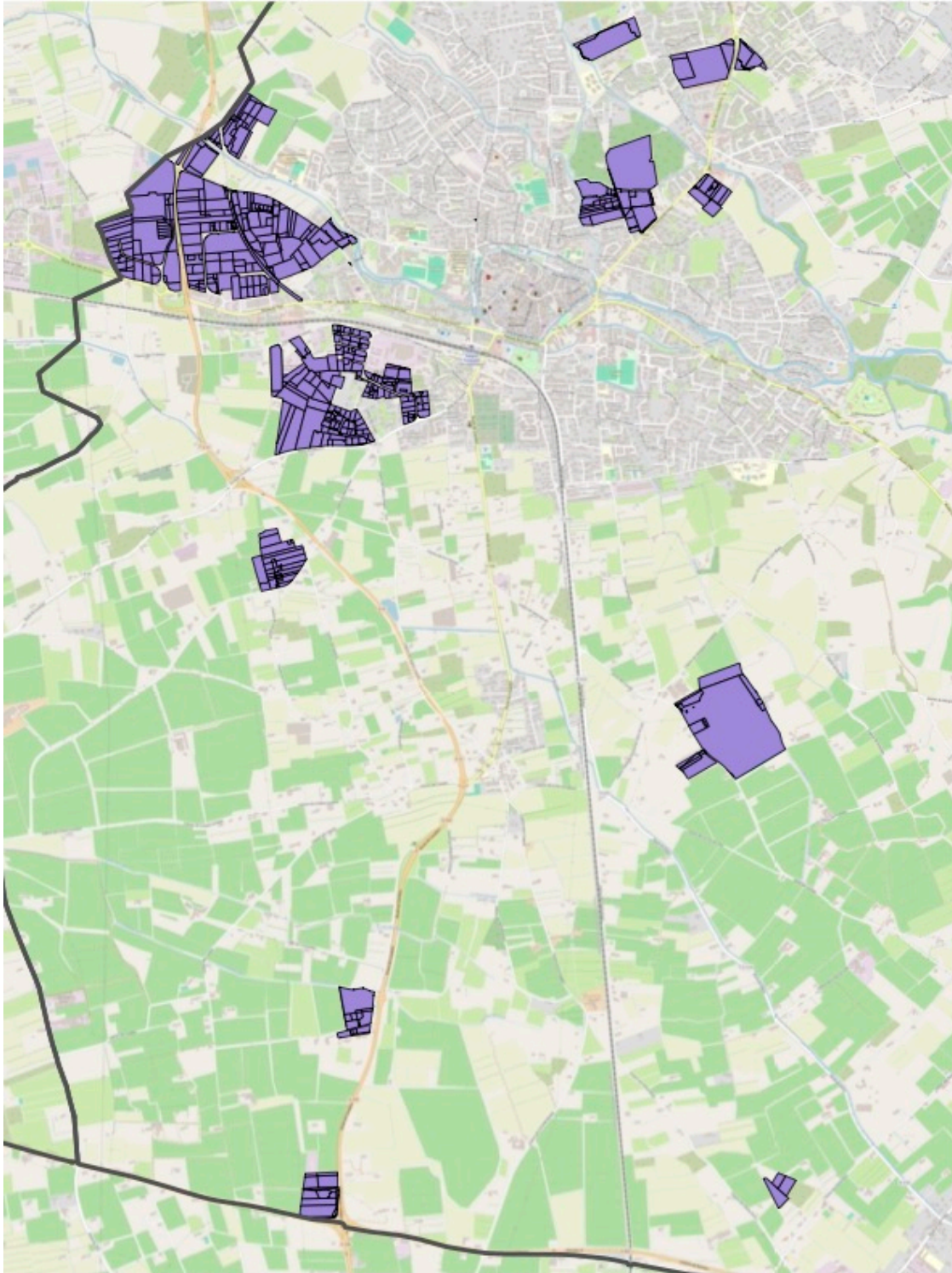
Les objectifs de cette loi sont de multiplier par 10 de la production d'électricité solaire photovoltaïque, doubler la production éolienne terrestre, et développer 50 parcs éoliens en mer. Ces zones d'accélération énergétiques (ZAE) peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Des projets pourront être autorisés en dehors de ces zones mais seront obligatoirement soumis à un comité de projet, et les porteurs de projet seront incités à se diriger vers les ZAE.

La Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue a émis une proposition de parcelles à inclure dans les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (voir carte ci-dessous) et souhaite recueillir l'avis de ses habitants sur le sujet. Les Lislois ont jusqu'au lundi 15 avril pour [remplir le formulaire en ligne](#) ou donner leur avis via le registre à l'accueil de l'Hôtel de Ville (ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 13h30-17h30).

Écrit par le 21 novembre 2024

Proposition de parcelles à inclure dans les Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables

Commune de L'ISLE-SUR-LA-SORGUE



©Ville de L'Isle-sur-la-Sorgue

Enclave des papes : le Plan climat-air-énergie « gagnerait à être actualisé »



L'Autorité environnementale (AE) du conseil général de l'environnement et du développement durable vient d'émettre son premier avis consultatif concernant [le projet du Plan climat-air-énergie territorial \(PCAET\) de la communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#).

L'AE qui a pour objectif d'évaluer les risques et les impacts des projets et des programmes de planification sur l'environnement, a tenu à souligner dans un premier temps le bien fondé des objectifs de ce plan avant d'émettre un avis plus mesuré sur la pertinence des données utilisées.

« La stratégie territoriale a pour objectif de diminuer de 30% la consommation énergétique entre 2012 et 2050, de diminuer de 75% les émissions de GES (Gaz à effet de serre) sur la période 2016-2050, de tripler la production d'énergies à partir de ressources renouvelables (EnR) entre 2016 et 2050, de renforcer la séquestration du carbone. Elle fixe aussi des objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques (par exemple 20% de réduction pour les oxydes d'azote entre 2015 et 2030).

Ecrit par le 21 novembre 2024

[Retrouvez ici l'avis complet de l'Autorité environnementale sur le PCAET de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#)

Pour l'AE les principaux enjeux environnementaux sont :

- les consommations énergétiques, les EnR, l'augmentation des puits de carbone et la diminution des émissions de GES pour atténuer le changement climatique,
- la qualité de l'air,
- la prise en compte des risques liés au changement climatique et l'adaptation à ses effets.

Le PCAET ambitionne de créer des dynamiques et collaborations entre acteurs et les actions identifient globalement des pistes souvent pertinentes, dans une optique volontariste. Ainsi la thématique de l'adaptation au changement climatique est identifiée comme un enjeu fort avec une volonté de réponses adaptées. »

Un premier plan datant de 2018

« La communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan a entrepris l'élaboration de son premier plan climat-air-énergie territorial en 2018. Le territoire, peuplé de 23 500 habitants environ, comprend 19 communes et est caractérisé par une consommation énergétique légèrement inférieure aux moyennes des départements de la Drôme (Auvergne-Rhône-Alpes) et du Vaucluse (Provence-Alpes-Côte d'Azur) comme des deux régions. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont supérieures aux ratios nationaux et régionaux du fait en particulier de la présence d'une importante installation de stockage de déchets non dangereux qui représente 36 % des émissions du territoire, devant l'industrie (26 %) et les transports (15 %). »

Un projet ambitieux mais pas abouti

Si l'AE reconnaît la nécessité et l'impact positif que pourrait avoir ce plan climat-air-énergie, l'entité se montre beaucoup plus critique sur la préparation et la mise en exécution « Cependant d'une part le dossier est fondé sur des données anciennes ou parfois éparées dans le dossier, d'autre part il montre que les actions sont encore souvent à des phases embryonnaires. Les démarches d'étude de faisabilité, d'élaboration concertée d'un plan d'action sont souvent à venir et les objectifs, calendriers, indicateurs sont encore fréquemment peu précis. Le dossier gagnerait à être actualisé sur les éléments de diagnostic et état des lieux et sur l'avancement de certaines actions. Le plan nécessitera un travail d'animation et de suivi important, qui devra s'appuyer sur des moyens humains et financiers adéquats, tout en renforçant dans la durée l'implication des partenaires, le territoire ne disposant pas seul de tous les leviers d'action pertinents. »

[A lire également : Le projet de Plan climat air énergie territorial de la Communauté de communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan](#)

Des doutes importants sur la mise en œuvre et certaines thématiques

Ecrit par le 21 novembre 2024

« Au plan des thématiques opérationnelles les interrogations portent principalement sur :

- le renforcement et la bonne mise en œuvre des actions en matière de qualité de l'air,
- le renforcement des actions en matière de mobilité active,
- la capacité à concrétiser les projets et objectifs visés, en particulier en matière d'évolution des pratiques agricoles, d'émergence des projets de mobilisation des ressources d'énergie renouvelables, de séquestration du carbone,
- la capacité à mobiliser le bois énergie au regard des objectifs visés et d'une vision de gestion durable de la forêt, dans le cadre du contexte de dégradation de la capacité du puits de carbone forestier constaté ces dernières années. »

Les recommandations de l'AE invitent « le maître d'ouvrage à traiter ces points en particulier la nécessité d'adapter les moyens prévus, d'accélérer la définition des actions opérationnelles et de mettre en place un dispositif de suivi et d'évaluation précis, permettant d'infléchir l'action si besoin sur les enjeux et actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés. »

EDF : le 4e réacteur de la centrale nucléaire de Tricastin à l'arrêt pour maintenance

Ecrit par le 21 novembre 2024



Mis en service le 12 juin 1981, l'unité de production n°4 de la centrale nucléaire EDF du Tricastin est à l'arrêt depuis samedi 20 janvier dernier dans le cadre sa 4e visite décennale.

« Lors de cet arrêt de grande ampleur, un contrôle exhaustif de l'installation est effectué dans l'objectif de tendre vers le niveau de sûreté des réacteurs de troisième génération (type EPR) et de poursuivre l'exploitation du réacteur pour 10 ans supplémentaires. Les 4^e sites décennales ont déjà été réalisées sur les unités de production n°1, 2 et 3 », explique EDF.

Renforcement des cuves du réacteur et protection accrue contre les aléas climatiques extrêmes

Cette visite décennale se distingue des autres arrêts de maintenance notamment par les contrôles réglementaires qui sont effectués :

- Le contrôle de la cuve du réacteur : son intégrité et sa résistance sont contrôlées millimètre par millimètre avec un robot perfectionné appelé 'machine d'inspection en service'.
- L'épreuve enceinte du bâtiment réacteur : la pression dans le bâtiment est augmentée afin de contrôler sa résistance et son étanchéité.
- L'épreuve hydraulique des circuits primaire et secondaire : la pression est augmentée pour contrôler la résistance des tuyauteries et des soudures.

Durant cet arrêt, de nombreuses opérations de maintenance sont programmées. Des améliorations significatives seront réalisées pour garantir la sûreté de l'installation, notamment en cas d'agressions climatiques extrêmes (inondation, tornade...) et pour renforcer sa tenue au séisme.

Ecrit par le 21 novembre 2024

250M€ d'investissement

Par ailleurs d'autres chantiers important sont également programmée : changement des pôles du transformateur principal qui permettent l'évacuation de l'énergie sur le réseau de transport d'électricité, renforcement de la robustesse mécanique du pont de manutention dans le bâtiment réacteur, nettoyage des générateurs de vapeur, examen des corps basse pression situés en salle des machines, construction d'un répartiteur de corium...

Pour cela, près de 5 000 salariés d'entreprises prestataires associés en amont à la préparation seront mobilisés durant plus de 5 mois aux côtés des 1 500 salariés EDF de Tricastin. Le montant de l'intervention s'élève à 250M€ environ.

En attendant, les unités de production n°1 (mise en service le 31 mai 1980), n°2 (mise en service le 7 août 1980) et n°3 (mise en service le 10 février 1981) sont en fonctionnement et alimentent le réseau électrique national. D'une capacité de 900MW chacune, les 4 unités produisent l'équivalent de 6% de la production électrique nucléaire. Un chiffre qui s'est élevé à 8% en 2022.

Dans le même temps, la centrale couvre notamment 40% des besoins en électricité de la région.